

Prévention des risques psychosociaux RPS

Public :	Managers, cadres
Prérequis :	Aucun
Durée :	1 jour (7 heures)
Objectifs :	A l'issue de la formation, le participant est capable de : Connaître la réglementation en matière de risques psychosociaux Identifier sa place et ses leviers parmi les différents acteurs de la prévention

Programme :

Définir les risques psychosociaux - RPS

- Définir les termes
- Repérer les différentes formes : agressivité, stress, harcèlement, burn-out
- Repérer les symptômes et les nouvelles expressions de la souffrance
- Repérer les signes avant-coureurs chez ses collaborateurs

Appréhender le cadre légal et la réglementation

- Connaître le cadre légal et les obligations de l'employeur
- Situer les enjeux de santé et économiques
- Identifier les différents acteurs et les enjeux de prévention
- Partager les outils de pilotage des RPS de l'entreprise
- Identifier son rôle en tant que manager dans la gestion et la prévention des risques

Se sensibiliser à des pratiques managériales adaptées à son équipe

- Repérer les facteurs de risque dans l'organisation et les pratiques managériales à risque
- Faire le point sur les pratiques préventives
- Prendre en compte le bien-être comme levier de motivation et de performance
- Identifier les sources de bien-être au travail

Méthode pédagogique :

Transmission des apports théoriques par des exposés et des exercices.
Découverte des enseignements par le questionnement et les échanges avec et entre les participants.

Jeux de rôles, mises en situation.

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.